

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



handels et du Canada relatif aux services aériens
le 8 août 1957 ainsi que l'échange de N
nexe audit Accord, sera en vigueur au
Le Ministère prend acte que le gouvernement
le 1957, d'exiger que les avions irlandais attendissent
aéroport de Shannon et qu'en conséquence le gouvernement de l'Irlande
pose la suppression du paragraphe 3 de l'Annexe à l'Accord modifié et
Tel l'honneur de vous informer que mon Gouvernement consent à ce que
paragraphe 3 de l'Annexe à l'Accord soit supprimé et à ce que votre Vite
datée du 28 décembre 1957 et sa réponse constituent la confirmation d'une
différence de l'Annexe au sens de l'Article V de l'Accord, ce qui ne
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma
haute considération, ainsi que mon assurance de la sincérité de mes

ALFRED RIVE

ALFRED RIVE

11. rue de la République, 1000 Bruxelles
11. rue de la République, 1000 Bruxelles

Recueil des Traités 1957 n° 13
Recueil des Traités 1957 n° 11